

Les Assistants de service social en faveur des élèves de l'Éducation Nationale exercent leurs missions conformément à la circulaire n°2017-055 du 22 mars 2017 : « Missions du service social en faveur des élèves ».

Les missions du service visent à aider l'élève à construire son projet personnel pour favoriser une entrée aussi satisfaisante que possible dans sa vie d'adulte, sous ses aspects professionnels, sociaux et humains.

## POUR QUI?

- Les élèves et leur famille
- Les équipes éducatives : Sensibilisation aux difficultés sociales, familiales ou personnelles qui peuvent faire obstacle aux apprentissages, apport de tout conseil adapté à la situation.

## POUR QUOI?

- La prise en compte aux côtés de l'équipe pédagogique des besoins et des capacités de chaque élève dans le but de lui permettre de progresser au mieux dans ses apprentissages,
- Le bien-être à l'école (amélioration du climat scolaire, prévention des violences et du harcèlement, actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté ),
- La prévention et la prise en charge de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage,
- Le soutien à la parentalité,
- L'accès aux droits (bourses, aides matérielles, Revenu jeunes...),
- La protection des jeunes en danger ou en risque de l'être,
- L'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap,

## COMMENT?

- Entretiens individuels et confidentiels- Les Assistants sociaux du Service Social en Faveur des Élèves sont soumis au code déontologique de leur profession et au secret professionnel (Art.226.13 et 226.14 du code pénal et Art.L411.3 du code de l'action sociale et de la famille)
- Entretiens à domicile si nécessaire.
- Contact : [annie.maury1@ac-nantes.fr](mailto:annie.maury1@ac-nantes.fr)

## OÙ? À GUERANDE

Lycée Professionnel Olivier GUICHARD, Collèges PAYS BLANC et Jacques BREL

**QUAND?**

- Emploi du temps

**EMPLOI DU TEMPS 2023/2024**

<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>
<b>Collège Jacques BREL</b>  GUERANDE  02 40 24 92 62  <u><b>Permanence</b></u> 9h/ 12h	<b>Collège PAYS BLANC</b>  GUERANDE  02 51 73 06 10  <u><b>Permanence</b></u> 9h/ 12h	<b>LP O. GUICHARD</b>  GUERANDE  02 40 24 93 10	<b>LP O. GUICHARD</b>  GUERANDE  02 40 24 93 10  <u><b>Permanence</b></u> 9h/ 12h	<b>Collège Jacques BREL</b>  GUERANDE  02 40 24 92 62  <b>Semaine paire</b>
<b>Collège Jacques BREL</b>  GUERANDE  02 40 24 92 62	<b>Collège PAYS BLANC</b>  GUERANDE  02 51 73 06 10		<b>LP O. GUICHARD</b>  GUERANDE  02 40 24 93 10	<b>Collège PAYS BLANC</b>  GUERANDE  02 51 73 06 10  <b>Semaine impaire</b>